

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



asset
management

INVESTIR,
C'EST AUSSI AGIR



CLIMATE ACTION RAPPORT ANNUEL D'IMPACT 2020

CHIFFRES CLÉS 2020

CPR INVEST - CLIMATE ACTION



66%

du portefeuille noté A
par le CDP contre 32 %
pour le MSCI ACWI¹



36%

du portefeuille disposant d'une
cible SBT validée contre 18 %
pour le MSCI ACWI²



99 tonnes

d'équivalent CO₂ émises
par le portefeuille contre 114
pour le MSCI ACWI³



62%

du portefeuille a une
température inférieure à 2°C¹
contre 28 % pour le MSCI ACWI



88%

Amélioration de l'exposition
aux technologies vertes par
rapport à l'indice MSCI ACWI³



-79%

Réduction des réserves carbone
par rapport à l'indice MSCI ACWI³

ENGAGEMENTS DU GROUPE AMUNDI



86%

Votes favorables à des
résolutions en lien avec le
climat lors des Assemblées
Générales⁴



472

Engagements menés
avec les entreprises sur la
transition énergétique et le
changement climatique⁴

My Climate Partner

AVANT-PROPOS

Le 22 août 2020 marquait le « jour du dépassement », soit la date à laquelle l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que les écosystèmes peuvent produire en une année. Le confinement de plus de la moitié de la population et la mise à l'arrêt de l'économie mondiale en raison de l'épidémie de Covid-19 ont fait reculer cette échéance de trois semaines par rapport à 2019 et revenir au niveau de 2005. Il faut remonter à 1970 pour que notre consommation corresponde aux ressources produites en une année par les écosystèmes.

Au-delà d'une date, un symbole ! Et les images et chiffres symboliques n'ont pas manqué d'égrainer nos vies confinées, d'une part en les égayant et en nous emplissant d'espoir quand la nature reprend ses droits et se régénère, et d'autre part en nous questionnant sur le rôle que nous pouvons, devons même jouer pour inverser la tendance du réchauffement climatique alors qu'il est peut-être déjà trop tard.

L'an passé, nous nous demandions si la crise sanitaire agirait comme un électrochoc pour poser les fondations du monde que nous souhaitons dessiner pour nous-mêmes et pour les générations futures. Oui, elle aura selon moi en effet accéléré la prise de conscience de tous et enclenché de nombreuses décisions de la part des citoyens, consommateurs, gouvernements, entreprises et investisseurs.

Selon les estimations de l'OCDE, 336 milliards de dollars ont été alloués par les pays de l'OCDE et pays partenaires à des mesures ayant un effet positif sur l'environnement dans le cadre de leurs plans de relance post-Covid. Ce montant ne représente pourtant que 17 % du montant total alloué à la relance économique. Alors que 113 pays – représentant environ 50 % du PIB mondial – se sont engagés vers la neutralité carbone, ces budgets ne doivent constituer qu'une étape préliminaire à des programmes plus ambitieux.

En 2019, 33 investisseurs institutionnels totalisant 6,6 mille milliards (billions) de dollars d'encours sous gestion, lançaient la Net Zero Asset Owner Alliance et s'engageaient à détenir des portefeuilles d'investissement «zéro émissions» d'ici 2050 et à agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en dialoguant avec les entreprises et les institutions publiques. Dans la continuité, l'initiative Net Zero Asset Managers a été lancée en décembre 2020 regroupant à ce jour 128 signataires totalisant 43 billions de dollars. Le Groupe Amundi, incluant CPR AM, est fier d'adhérer aux objectifs mondiaux de neutralité carbone et d'être un acteur de la transition en rejoignant en 2021 cette initiative.

Enfin et très concrètement, CPR Invest – Climate Action a tenu ses engagements en 2020. Nous vous invitons à découvrir dans ce rapport les performances environnementales du portefeuille obtenues grâce à la mobilisation conjointe et convaincue des équipes de Gestion, Recherche et Analyse ESG.

Notre exigence évolue avec les indicateurs et outils dont nous disposons. En 2021, CPR AM poursuit ses ambitions et se dirige vers la neutralité carbone au travers de deux engagements que nous considérons indissociables. La société de gestion s'engage d'une part à réduire au préalable les émissions carbone de l'ensemble de ses portefeuilles Climat, à la fois en relatif à chaque instant et en absolu dans le temps, et d'autre part à compenser les émissions restantes via des projets de compensation carbone volontaire.



Arnaud Faller

Directeur Général Délégué en charge des Investissements - CPR Asset Management

OBJECTIF 1,5°C, MISSION IMPOSSIBLE ?

Le retour en ce début d'année des États-Unis dans l'Accord de Paris sur le climat s'accompagne d'un plan ambitieux porté par le nouveau président des États-Unis Joe Biden en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Baptisé Green New Deal, ce plan prévoit 1 900 milliards de dollars d'investissements sur quatre ans pour accélérer la transition énergétique, financer des grands travaux et inventer les emplois de demain.

Concomitamment, quatre-vingt autres banques centrales ont réaffirmé leur priorité à la lutte contre le réchauffement climatique. Les banquiers centraux reconnaissent que le climat est, *a minima*, un sujet de préoccupation de la stabilité financière, voire de menace existentielle, un « Green Swan ».

La Conférence de Paris de 2015 (COP21) a ouvert les consciences sur l'urgence climatique et ses conséquences sur nos modes de vie. Le climat n'est pas un problème classique. C'est un « cygne vert », une version plus extrême du concept de « cygne noir » développé en 2007 par Nassim Nicholas Taleb.

Le risque climat est non-linéaire : le franchissement de certains seuils entraîne des effets disproportionnés. Il est gouverné par de multiples forces qui interagissent et rendent sa modélisation impossible (réglementation, comportements individuels des investisseurs et des consommateurs, etc.). Il a un caractère certain, même s'il n'a jamais été observé dans le passé. Enfin, il est irréversible et menace des vies humaines à très grande échelle.

La crise du Covid-19, qui a fait basculer en un laps de temps extrêmement court la priorité des gouvernements du monde entier sur les enjeux de santé publique, peut être considérée comme une répétition accélérée à petite échelle de la crise climatique mondiale. Le manque de préparation de nos économies à cette pandémie montre l'ampleur de la mobilisation indispensable face à la montée du risque climatique.

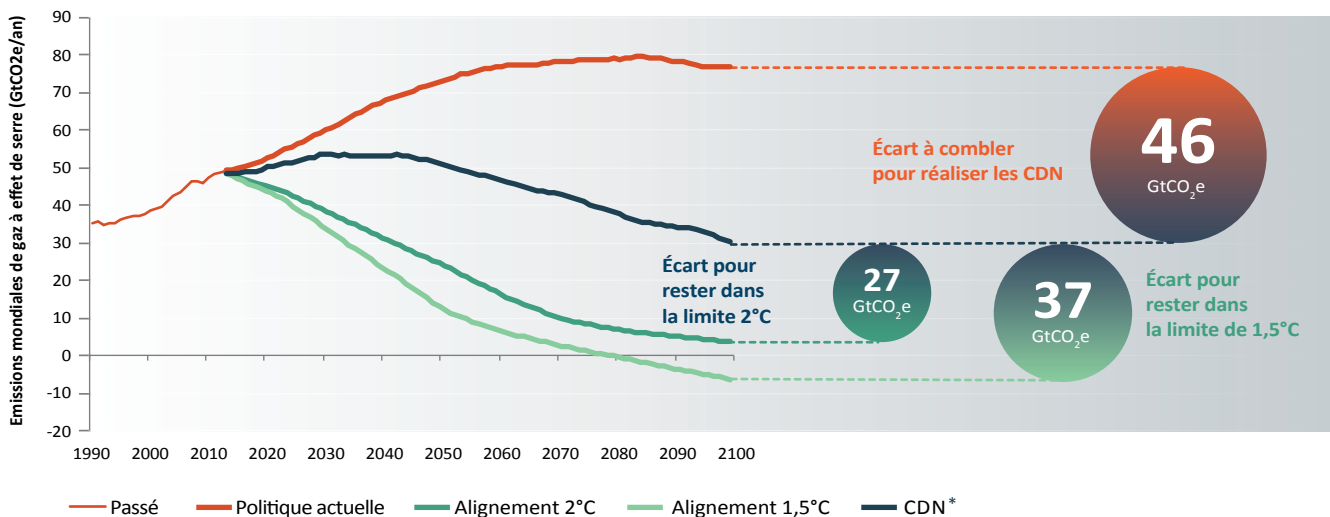


40 GtCO₂

Émissions produites dans le monde par an

Alors que ce chiffre est en voie de doubler d'ici 2050, il devrait pourtant être ramené à presque zéro pour atteindre l'objectif de limitation de l'augmentation à 1,5 degré.

Projections des émissions mondiales de gaz à effet de serre à horizon 2100



* CDN ou NDCs : contributions déterminées au niveau national, cela correspond aux efforts déployés par chaque pays dans le cadre de l'Accord de Paris pour réduire ses émissions nationales.



FOCUS SUR LA TAXONOMIE DES ACTIVITÉS VERTES DE L'UNION EUROPÉENNE

Limiter à l'horizon 2050 le réchauffement global à +2°C par rapport au niveau de 1990 est un défi sans précédent pour éviter que la planète n'entre dans un système de climat destructeur. En effet, la hausse des températures promet d'affecter de manière inégale les différentes régions du globe. Une zone pourra être touchée par des inondations quand sa voisine souffrira, elle, de sécheresse. L'impact des dérèglements climatiques se fera surtout sentir dans les pays en voie de développement, accentuant le fossé des inégalités Nord-Sud et mettant la vie des personnes de ces pays en danger.

Élévation du niveau des eaux, augmentation du nombre de jours par an où les températures sont potentiellement mortelles pour l'homme, hausse du taux d'humidité, etc. L'expansion des territoires hostiles à l'épanouissement de la vie humaine (stress hydrique, baisse des rendements agricoles, manque de nourriture, conflits) entraîneront le déplacement de plus de 140 millions de personnes à l'horizon 2050 selon la Banque mondiale, en n'étudiant que l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Inde. L'Organisation des Nations Unies chiffre à 1 milliard ces migrants climatiques sur la même période.

Les conditions d'une grave crise systémique, qui n'épargnerait aucune région du monde, ni aucun secteur d'activité, sont réunies. Les solutions à mettre en œuvre pour l'éviter doivent viser tant la préservation de la nature, que celle des chaînes d'approvisionnement et l'amélioration des conditions de vie des populations en première ligne face aux changements climatiques.


Flécher l'argent des investisseurs


Les investisseurs peuvent soutenir la construction d'une économie rentable et non-destructrice de biens publics. A travers la taxonomie, les codes de bonne conduite et la labellisation, les pouvoirs publics interviennent pour fournir des indicateurs permettant de flécher les investissements selon leurs grilles de lecture d'un capitalisme durable.


L'Union européenne a proposé une taxonomie des activités durables pour mobiliser et réorienter des flux financiers vers l'économie verte. Les besoins de financements pour atteindre les seuls objectifs climat de l'Europe sont estimés entre 175 et 290 milliards d'euros par an d'ici 2050. La taxonomie se focalise, dans un premier temps, sur des objectifs environnementaux, dont l'atténuation du changement climatique et l'adaptation des différents secteurs de l'économie. Progressivement, ce référentiel abordera la protection de l'eau et des ressources marines, de la biodiversité et des ressources naturelles, la prévention et le contrôle de la pollution, ainsi que l'économie circulaire... Avec la taxonomie, l'Europe dispose désormais d'une méthodologie pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

Les *stewardship codes*, élaborés à l'origine par les pouvoirs publics britanniques et qui sont désormais au nombre de 27 à travers le monde, illustrent également une volonté de canaliser les pratiques des investisseurs face aux bouleversements qui les affectent, en particulier le risque climat.

 **ADOPTION :**
18 juin 2020

 **OBJET :**
Établir les critères permettant de déterminer la durabilité environnementale d'une activité économique et le degré de durabilité environnementale d'un investissement

 **ATOUT :**
Créer un langage commun à tous les pays membres

 **CRITÈRES :**
Contribuer à au moins l'un des objectifs suivants sans nuire à aucun des autres :

- atténuation / adaptation du changement climatique ;
- utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire, (prévention des déchets et utilisation des matières premières secondaires) ;
- prévention / contrôle de la pollution ;
- protection / restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

UNE PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT SUR LA TRAJECTOIRE DE L'ACCORD DE PARIS

CPR Invest - Climate Action est un fonds actions internationales dont l'univers d'investissement est construit en sélectionnant les entreprises les mieux engagées dans un processus de transition énergétique et écologique, quel que soit leur secteur d'activité.

Nous considérons en effet que tous les acteurs économiques doivent agir pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et inverser le mix énergétique vers une décarbonisation de la consommation d'énergie.



Pour réduire, il faut mesurer

Afin d'identifier et atténuer les effets environnementaux et financiers potentiels du changement climatique, les investisseurs ont besoin d'un grand nombre d'informations et d'indicateurs environnementaux sur les entreprises. Le CDP, organisation non gouvernementale pionnière dans la déclaration des émissions carbone et principale initiative conforme aux recommandations établies par la TCFD en matière de déclaration des données environnementales, aide les investisseurs à cet égard.

C'est pourquoi CPR AM a signé au lancement du fonds un partenariat exclusif avec le CDP en vue de proposer à ses clients une solution avancée pour la gestion des risques liés au climat. CPR AM est ainsi le 1^{er} gérant d'actifs à proposer une solution d'investissement gérée activement qui s'appuie sur les scores du CDP et les SBT.



Un fonds labélisé

En 2020, le fonds a reçu le label ISR France.

DEFINITION DE L'UNIVERS

« CLIMATE ACTION »

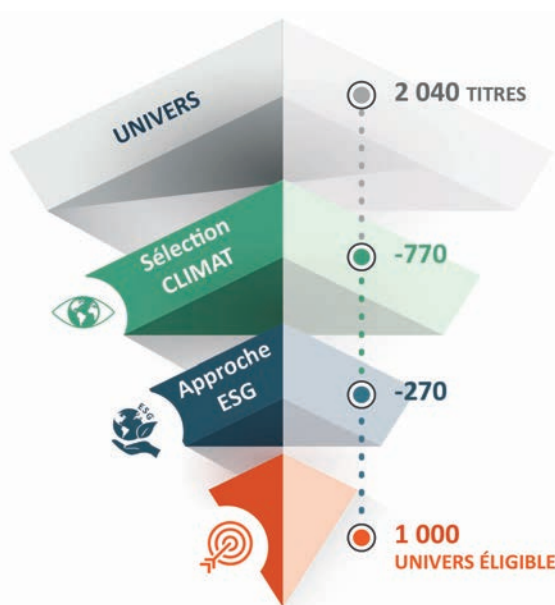
Nous avons opéré en 2020 des ajustements dans la définition de l'univers d'investissement afin de capter des entreprises aux pratiques environnementales vertueuses en dehors des grands indices de référence. Pour ce faire, l'équipe de gestion s'appuie directement sur l'univers des entreprises retenues par le CDP pour répondre au questionnaire, quelle que soit leur note *a priori*. Le CDP envoie en effet son questionnaire sur les risques climatiques et opportunités bas carbone aux plus grandes entreprises du monde et historiquement aux entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre.

Il s'agit ensuite de sélectionner les meilleures entreprises, c'est-à-dire celles notées A ou B par le CDP sur une échelle de A à D. Sont réintégrées les entreprises notées C considérées comme « méritantes » si elles sont assorties de Science Based Targets (SBT) validés.

En complément, l'équipe de gestion peut sélectionner 10 % d'entreprises non notées par le CDP si la nature de leurs activités est en lien direct avec la transition environnementale comme les entreprises dans les énergies renouvelables.

Notre approche responsable thématique vient compléter cette première sélection sur le climat et repose sur l'analyse des comportements Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E, S, G) et des controverses des entreprises. Cette approche par les risques cherche à exclure les entreprises qui présenteraient de mauvaises pratiques ESG ou seraient visées par des controverses élevées malgré un profil environnemental vertueux.

Ces trois briques – notes climat, ESG, controverses – nous permettent d'avoir une approche complémentaire de l'analyse extra-financière des entreprises, aussi bien stratégique que dynamique. L'univers éligible ainsi constitué se compose d'environ 1 000 valeurs et ne recoupe que 29 % de l'indice MSCI ACWI. Cela représente une réelle source de diversification par rapport à d'autres fonds actions internationales.



FOCUS SUR L'APPROCHE DU CDP

Toutes les entreprises ne sont pas au même niveau de maturité sur la prise en compte des enjeux environnementaux. Il est donc essentiel pour nous d'être en mesure de dissocier les gagnants des perdants. C'est bien la finalité de l'évaluation du CDP : mesurer la performance environnementale des entreprises et identifier les meilleures pratiques.

A partir des réponses fournies dans le questionnaire annuel, la méthodologie de notation du CDP par palier permet d'évaluer la performance environnementale d'une entreprise sur une échelle comprise entre A et D (A étant accordé aux entreprises ayant les meilleures pratiques).

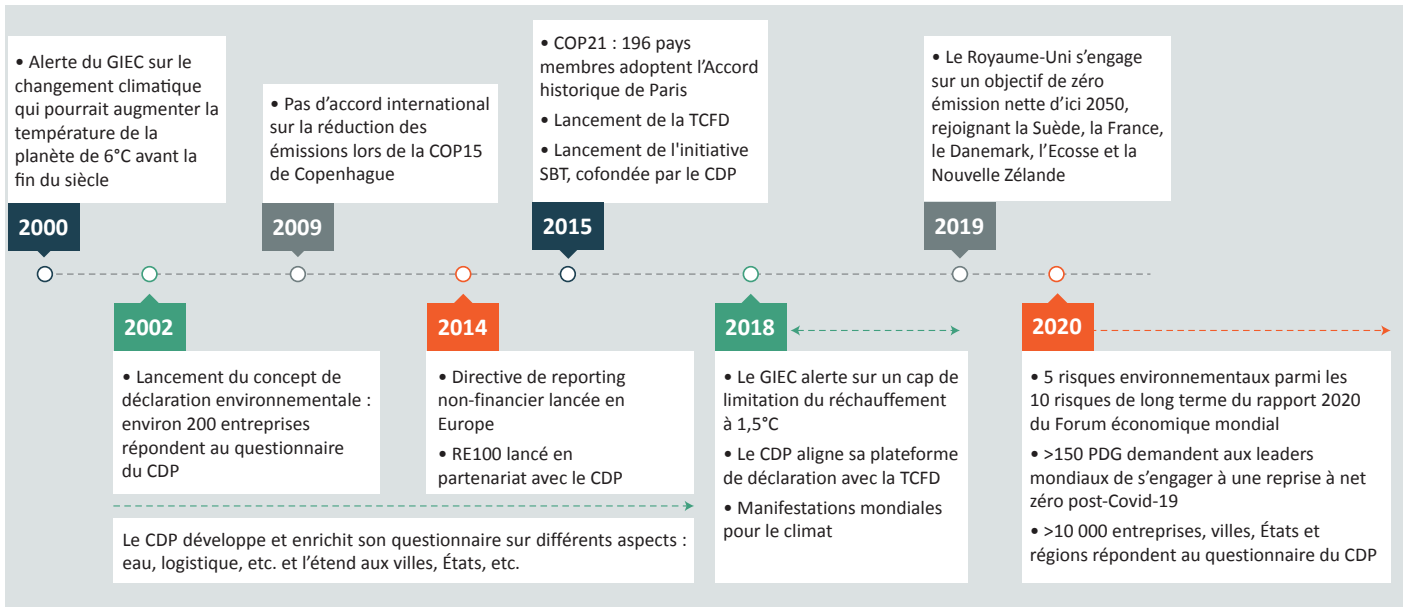
Au-delà de la mesure et de la quantification environnementale, l'évaluation porte sur la façon dont les entreprises évaluent un large éventail de risques et d'impacts liés au changement climatique puis mettent en place une politique, une stratégie et une gouvernance afin de les gérer.



LE CDP, 20 ANS D'ENGAGEMENT DANS LA MESURE ENVIRONNEMENTALE



De l'alerte des scientifiques à un engagement mondial



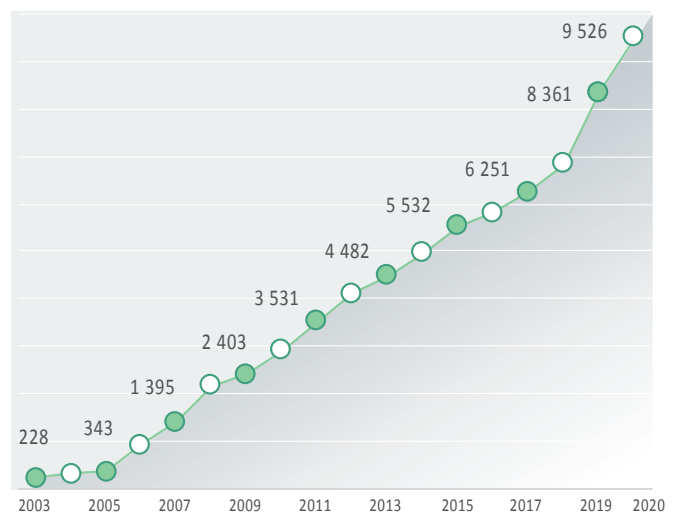
LA PLUS GRANDE BASE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES AU MONDE

Au travers de son questionnaire annuel, le CDP mesure la performance environnementale des entreprises mais aussi des villes ou régions. La notation qui en découle permet ainsi aux investisseurs de comparer les émetteurs et de mieux gérer les risques et opportunités sur le climat.

En 20 ans, le CDP a ainsi constitué la plus grande base de données environnementales utilisées par le marché (fournisseurs de données, médias financiers, sociétés de gestion, investisseurs...).

En 2002, lors du lancement du concept de déclaration environnementale, environ 200 entreprises avaient répondu au questionnaire. En 2020, plus de 9 500 entreprises y ont répondu, soit une hausse de 70 % du nombre de réponses depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015.

Accélération du nombre de réponses environnementales déposées par les entreprises ces dernières années



SCIENCE-BASED TARGET (SBT), L'INITIATIVE QUI DEVIENT LA NORME



L'initiative Science Based Targets (SBTi) est un projet conjoint du CDP, du Global Compact des Nations Unies, du World Resources Institute (WRI) et du WWF. Elle vise à encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction (aussi appelés cibles) de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) selon les secteurs d'activité et en cohérence avec les préconisations scientifiques.

Il s'agit de promouvoir des stratégies alignées sur le niveau de décarbonisation requis pour contenir l'augmentation des températures mondiales.

SBTi a élaboré une méthodologie pour évaluer l'alignement climatique d'une entreprise en fonction de son objectif de réduction des émissions de GES. Les critères pris en compte sont : les scopes 1 et 2 comprenant toutes les émissions du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol 19), un objectif cible projeté et atteint dans une période comprise entre 5 et 15 ans et un objectif *a minima* cohérent avec les données scientifiques pour établir un maintien de l'élévation de la température moyenne mondiale inférieure à 2°C par rapport aux températures préindustrielles, l'objectif fortement recommandé par le GIEC étant de 1,5°C.



Un processus en 5 étapes

- Les entreprises définissent un objectif SBT qu'elles vont soumettre à la validation de SBTi.
- Une fois déterminé, cet objectif va préciser dans quelle mesure et à quel rythme une entreprise doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement climatique en-deçà de 2°C, voire de pousser ses efforts pour viser en-deçà de 1,5°C.



➤ Cette démarche renforce la crédibilité et la réputation de ces entreprises auprès des employés, clients, ONG et investisseurs.



EN 2020

+ 1 400
entreprises en action

2 x +
d'entreprises ont rejoint
SBTi en 1 an
(x 2 vs. 2015-2019)

717 entreprises
avec un objectif validé

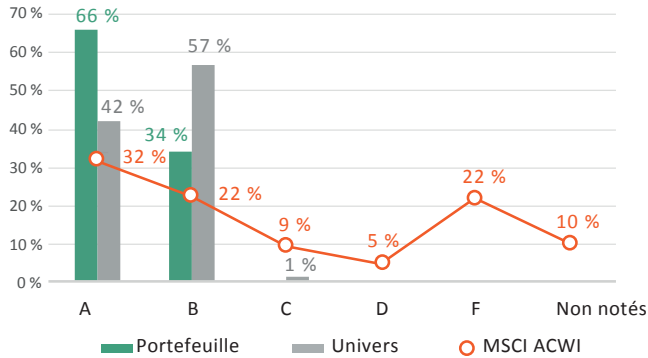
41 %
des entreprises ont un objectif
aligné sur 1,5°C

Les entreprises SBTi
représentent 20 %
de la capitalisation de
marché mondiale

LA ROBUSTESSE DE NOTRE MÉTHODOLOGIE...

Données au 31/12/2020 | Encours : 521 millions d'euros | Nombre de titres en portefeuille : 79

Répartition par score CDP



Cette répartition par score CDP illustre parfaitement notre approche qui exclut les titres notés C ou D, ou non notés.

Comme en 2019, l'équipe de gestion a privilégié en 2020 les entreprises les mieux notées ; celles-ci représentent 2/3 du portefeuille alors que l'univers éligible présente davantage de titres notés B.

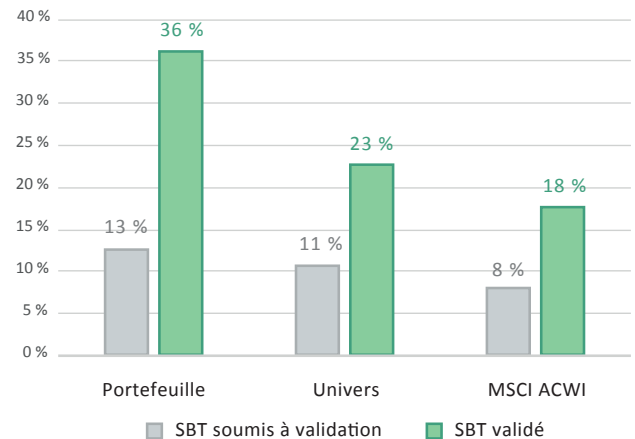
Il est intéressant de noter la dynamique du côté de l'indice. En 2019, seulement un quart du MSCI ACWI était noté A ou B ; c'est plus de la moitié fin 2020.

La dynamique sur l'adoption des SBT par les entreprises est aussi en forte accélération. Cela se reflète dans les entreprises en portefeuille : la moitié a rejoint l'initiative SBT dont plus d'un tiers avec un objectif validé.

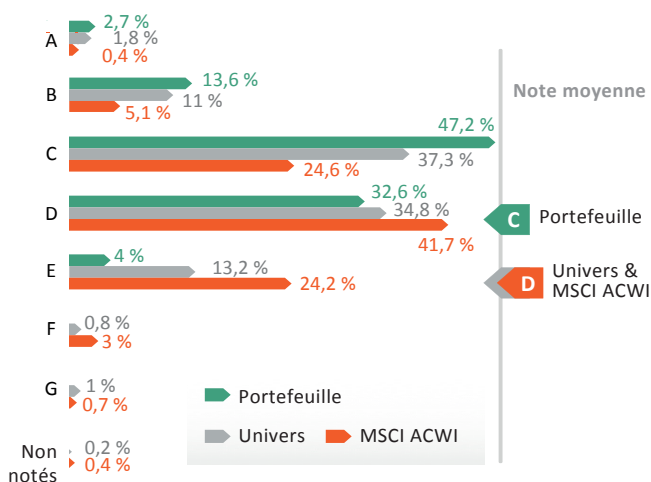
En 2019, 27 % des entreprises en portefeuille étaient en attente de validation de leur objectif et seulement 19 % avaient un objectif validé.

Si le portefeuille s'écarte à peine de l'univers et de l'indice sur sa sélection d'entreprises ayant soumis un objectif à validation, l'écart est bien plus marqué pour ce qui concerne les entreprises ayant un SBT validé.

État des lieux sur l'initiative SBT



Répartition par note ESG

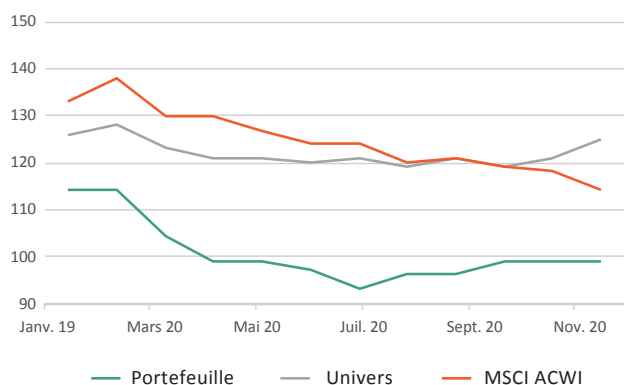


Les répartitions par note ESG illustrent aussi notre approche. Les titres les moins bien notés selon notre analyse ESG ne peuvent pas être investis.

Le portefeuille est mieux positionné sur les meilleures notes que l'univers et l'indice. Ainsi plus de 96 % des entreprises en portefeuille se situent au-dessus de la moyenne (considérée à D), contre 72 % seulement pour l'indice.

... CONFIRMÉE PAR LES RÉSULTATS

Émissions carbone globales



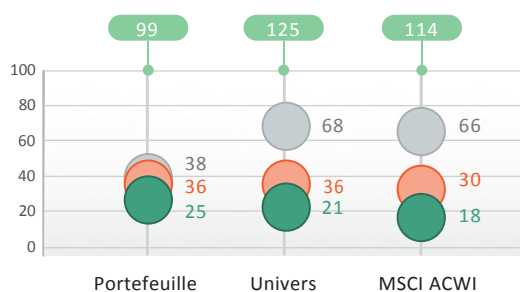
Des investissements sur la voie de la réduction des émissions carbone

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, l'équipe de gestion a pu réduire de 13 % les émissions carbone du portefeuille. Cette baisse en absolu intervient après une réduction déjà marquée en 2019 de 20 %. Il est intéressant de noter la tendance à la baisse également au sein de l'indice, ce qui rend d'autant plus louables les efforts de l'équipe de gestion pour maintenir un écart significatif avec ses références.

Malgré une approche tous secteurs *a priori*, les émissions du portefeuille sont restées bien en deçà de celles de l'univers et de l'indice tout au long de l'année.

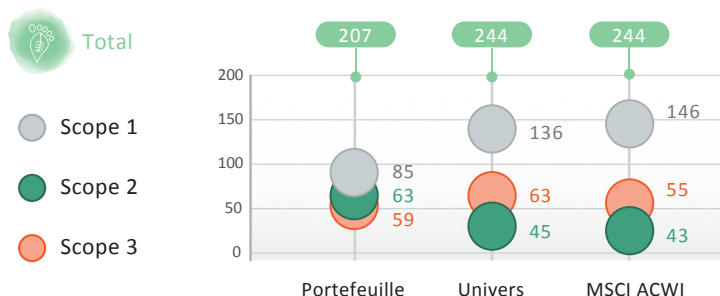
Ces émissions sont mesurées en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis et prennent en compte les scopes 1, 2 et 3 partiel (fournisseurs de premier rang uniquement).

Émissions carbone par million d'euros investis



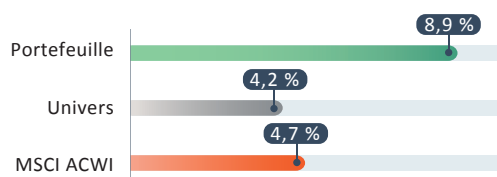
Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Émissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



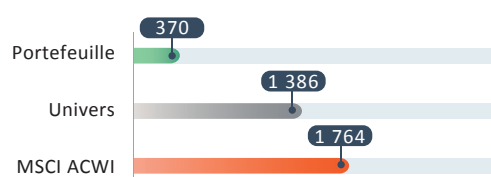
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

Exposition aux technologies vertes



Cet indicateur exprime la part du chiffre d'affaires réalisée dans le développement des « technologies vertes » : Énergies renouvelables, Biomasse, Efficacité énergétique, Services environnementaux, Gestion de l'eau, Gestion des déchets. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans les technologies vertes par le poids de chaque titre en portefeuille.

Réserves carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les réserves carbone du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis. Il constitue un indicateur des émissions potentielles, résultant de la combustion des réserves fossiles, induites par l'investissement dans ce portefeuille.

LES ACTIONS CONCRÈTES DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE

SIEMENS

Siemens AG est un géant mondial de la technologie appliquée à l'industrie. Le groupe allemand est centré sur trois typologies d'activités :

- Les infrastructures intelligentes pour les bâtiments et les systèmes énergétiques ;
- L'automatisation et la numérisation des processus de fabrication ;
- Les solutions de mobilité intelligente pour le transport ferroviaire et routier.

Siemens est un exemple en matière de politique environnementale. L'entreprise a mis en place un certain nombre de systèmes de gestion de l'environnement et de l'énergie afin d'améliorer l'impact de ses activités. Elle vise la neutralité carbone d'ici 2030 (voir encadré).

En 2020, ses émissions sur les scopes 1 et 2 ont baissé de 27 % par rapport à 2019 en raison notamment de :


- Un meilleur traitement et contrôle des émissions de gaz.
- Des avancées en termes de politique d'approvisionnement en énergie (scope 2).

En outre, le respect de l'environnement est systématiquement pris en compte lors de la conception de ses produits et l'entreprise mène en parallèle des analyses complètes du cycle de vie des produits, axées sur l'efficacité des ressources et de l'énergie. Son approche stratégique consiste par exemple à :

- Intégrer des aspects tels que la possibilité de recycler et l'évolutivité des produits lors de la phase de conception ;
- S'efforcer d'améliorer l'efficacité matérielle de ses produits.

Avec la numérisation, l'entreprise voit également un énorme potentiel pour améliorer les technologies à faible émission de carbone et répondre ainsi aux besoins des clients tout en générant un impact positif sur la société.




 **SIEMENS**

SECTEUR : TECHNOLOGIE
APPLIQUÉE À L'INDUSTRIE

SCORE CDP
2020 : A-
2019 : A-

STATUT SBT : OBJECTIFS VALIDÉS (1,5°C)
DATE : 2021

 **OBJECTIF SBT DE 1,5°C**

Siemens AG s'engage à réduire de 50 % les émissions absolues de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019. L'entreprise s'engage également à réduire les émissions absolues du scope 3 de 15 % d'ici 2030 par rapport à 2019.

Ces deux objectifs, relatifs aux émissions de gaz à effet de serre provenant des activités de l'entreprise (champs d'application 1 et 2), sont compatibles avec les réductions requises pour limiter le réchauffement à 1,5°C.



Plus grande société du Japon, le constructeur automobile Toyota est le premier fabricant automobile au monde sur la base de ses ventes unitaires en 2020.

Grâce à une politique ambitieuse et une vision de très long terme, Toyota est pionnier et leader en matière de technologie hybride et de véhicules à pile à hydrogène.

Sa technologie hybride électrique a réduit les émissions de CO₂ de plus de 120 millions de tonnes dans le monde et permet aux conducteurs de couvrir plus de 50 % de leurs trajets urbains en mode zéro émission, œuvrant ainsi activement à l'amélioration de la qualité de l'air en ville.

Toyota a aussi développé un modèle de production plus locale. Par exemple, la France joue un rôle majeur dans le développement de Toyota en Europe et Toyota fut le 1^{er} acteur du secteur automobile à obtenir le label « Origine France Garantie » avec la Yaris en 2012.

L'entreprise s'est fixé comme objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 dans le cadre des Accords de Paris pour le climat. Son objectif n'a pas été soumis à la validation de l'initiative SBT à ce jour. En tout, l'entreprise a défini six défis à relever d'ici 2050 (voir encadré), avec un premier jalon à atteindre en 2025 qui semble en bonne voie : en 2020, tous les indicateurs de progression sont dans le vert.



Les six défis de Toyota pour atteindre la neutralité carbone et avoir un impact environnemental positif

ZÉRO ÉMISSION DE CO₂ POUR



SES NOUVEAUX VÉHICULES

(-22 % d'émissions en 2019 par rapport aux niveaux de 2010)



SES USINES

(taux d'introduction de 100 % d'électricité renouvelable dans toutes les usines européennes en 2020)



TOUTE LA DURÉE DE VIE DE SES VÉHICULES

(-12 % d'émissions pour le modèle actuel de la Yaris par rapport à la même classe de véhicule en 2017)



OPTIMISER ET MINIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

(-35 % pour un véhicule produit en 2020 par rapport à 2002)



ÉTABLIR UN SYSTÈME BASÉ SUR LE TRAITEMENT ET LE RECYCLAGE DES VÉHICULES EN FIN DE VIE

(-38 % de volume de déchets en 2020 pour un véhicule produit au Japon par rapport à 2002)



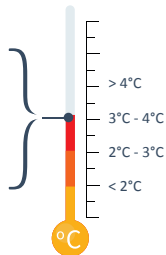
BÂTIR UNE SOCIÉTÉ EN HARMONIE AVEC LA NATURE EN CONNEXION AVEC SES PARTENAIRES

(collaboration avec des associations et ONG environnementales, exemple : don de véhicules à IUCN (ONG pour la conservation de la nature) et organisation conjointe de conférences en 2020)

LA TEMPÉRATURE, LE NOUVEL OUTIL DE MESURE « CLIMAT » D'UN PORTEFEUILLE

La définition d'une température vise à mesurer l'alignement des entreprises avec les objectifs de transition vers une économie bas-carbone. Elle fait le lien entre :

- Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises,
- Leurs objectifs de réduction carbone,
- Leur trajectoire à la vue des scénarios de réchauffement climatique global.






La température fournit d'un côté aux sociétés de gestion un nouvel indicateur pour accroître la pression sur les entreprises et sur leur politique de transition. De l'autre, elle permet aux gérants de disposer d'une métrique claire et comparable supplémentaire pour leurs choix d'investissement.

Trois fournisseurs de données principaux

Le CDP, Iceberg Data Lab (ex-iCare) et Trucost proposent trois méthodologies de calculs. Celles-ci sont assez proches : obtention d'une température globale en se basant sur l'analyse des données historiques et/ou des objectifs divulgués par les entreprises en matière de réduction des émissions de carbone.



Les divergences se trouvent essentiellement au niveau du type de données collectées et des techniques utilisées pour les rassembler, comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-dessous.

	Données des entreprises analysées	Scopes			Objectifs		Spécificités
		1	2	3	Absolu	Intensité	
 CDP <small>DISCLOSURE INSIGHT ACTION</small>	Historique : données actuelles de pondération de la température par périmètre Projections : objectifs de réduction des émissions de carbone issus du questionnaire CDP	▼	▼	▼	▼	▼	Objectifs de réduction des émissions de carbone Température par défaut de 3,2°C jusqu'à la nouvelle version de la méthodologie
 Iceberg Data Lab <small>Creating Sustainable Value</small>	Historique : émissions de GES à partir de 2010 Projections : extrapolation de la tendance historique combinée aux objectifs de réduction des émissions de carbone	▼	▼	▼	—	▼	Crédibilité de l'émetteur évalué dans la méthodologie (décote cible) Méthodologie Top-Down pour les secteurs restants
 Trucost	Historique : émissions de GES (divulguées et estimées) depuis 2012 Projections : émissions de GES calculées en fonction de l'objectif de l'entreprise ou de la tendance passée de l'intensité carbone	▼	▼	—	▼	▼	Approche du budget carbone (tonnage de CO ₂ inférieur ou supérieur au budget)

Les objectifs des entreprises sont considérés « en absolu » par les fournisseurs lorsque la mesure se fait sur la quantité totale de GES émis et considérés « en intensité » lorsque la mesure est normalisée, fixant les objectifs d'émissions d'une entreprise par rapport à d'autres types de production économique (exemple : les MWh d'électricité produite).

CLIMATE ACTION, FONDS PILOTE DE LA NOTATION CLIMATIQUE DU CDP

Le CDP a lancé en 2020 un outil d'évaluation de la température des entreprises, sur la base d'une approche développée en commun avec le WWF. Ce nouvel indicateur vise à mesurer et communiquer l'impact des entreprises et des investissements sur le réchauffement climatique.

La base de données du CDP sur les températures fournit une trajectoire de réchauffement pour près de 4 000 sociétés internationales et se base sur leurs objectifs de réduction des émissions couvrant toute la chaîne de valeur des entreprises. Ces données permettent aux investisseurs :

- d'engager un dialogue avec les entreprises sur une base chiffrée, simple et transparente ;
- de mieux gérer les risques liés à la transition écologique ;
- de protéger leurs portefeuilles contre le changement climatique qui sera coûteux.

Dans le cadre de sa collaboration innovante avec le CDP, le groupe Amundi a proposé quatre fonds actions multisectoriels mondiaux pour servir de pilotes¹ et CPR Invest – Climate Action en faisait partie. La température obtenue signifie que les émissions attribuables au fonds correspondent à une hausse de la température mondiale de même amplitude, si les objectifs de réduction des émissions des entreprises dans lesquelles le fonds investit sont réalisés.

CHIFFRES CLÉS

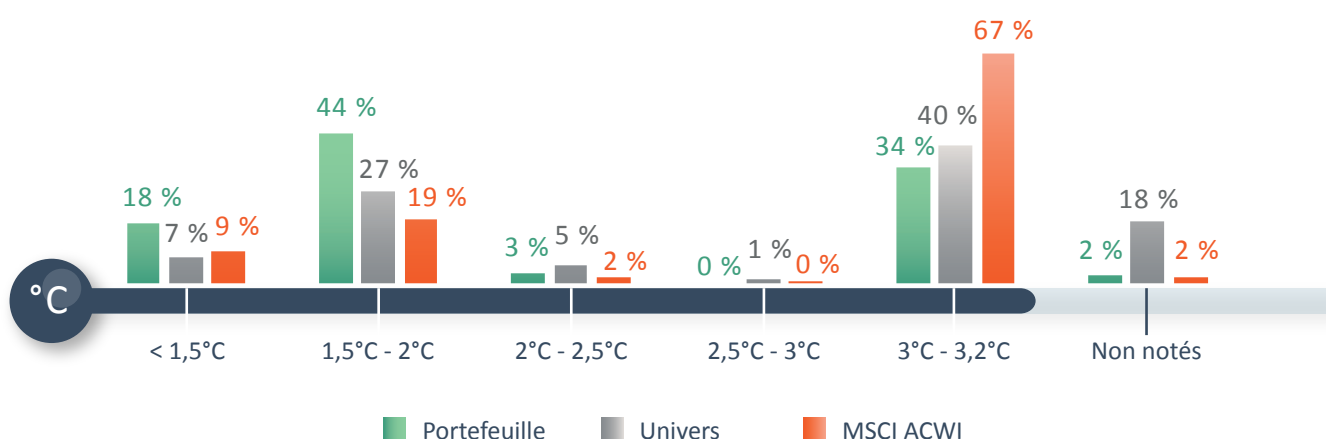


4 000
sociétés analysées dans la base de données sur les températures



62 %
Part du portefeuille Climate Action présentant une température = ou < à 2°C contre 28 % seulement pour l'indice

Répartition du portefeuille par température selon la méthodologie CDP



1. Les fonds "pilotes" ont été pris comme exemples. Ils n'utilisent pas les indicateurs de température du CDP dans le cadre de leurs objectifs et processus d'investissement, ni comme une contrainte lorsqu'il s'agit de sélectionner des titres et de construire un portefeuille.

MESURER LES RISQUES PHYSIQUES POUR MIEUX LES GÉRER

Les risques physiques correspondent aux pertes directes associées aux dommages causés par les aléas climatiques sur les acteurs économiques. Ils sont évalués selon plusieurs facteurs : l'exposition de l'actif et sa sensibilité. En effet, un actif est plus ou moins exposé aux risques physiques en fonction de son implantation géographique.

Une cartographie des zones à risque constitue ainsi un préalable dans l'identification des risques physiques. La sensibilité de l'actif est fortement dépendante du secteur d'activité et du positionnement dans la chaîne de valeur.

Sept types de risques physiques sont mesurés aujourd'hui



MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

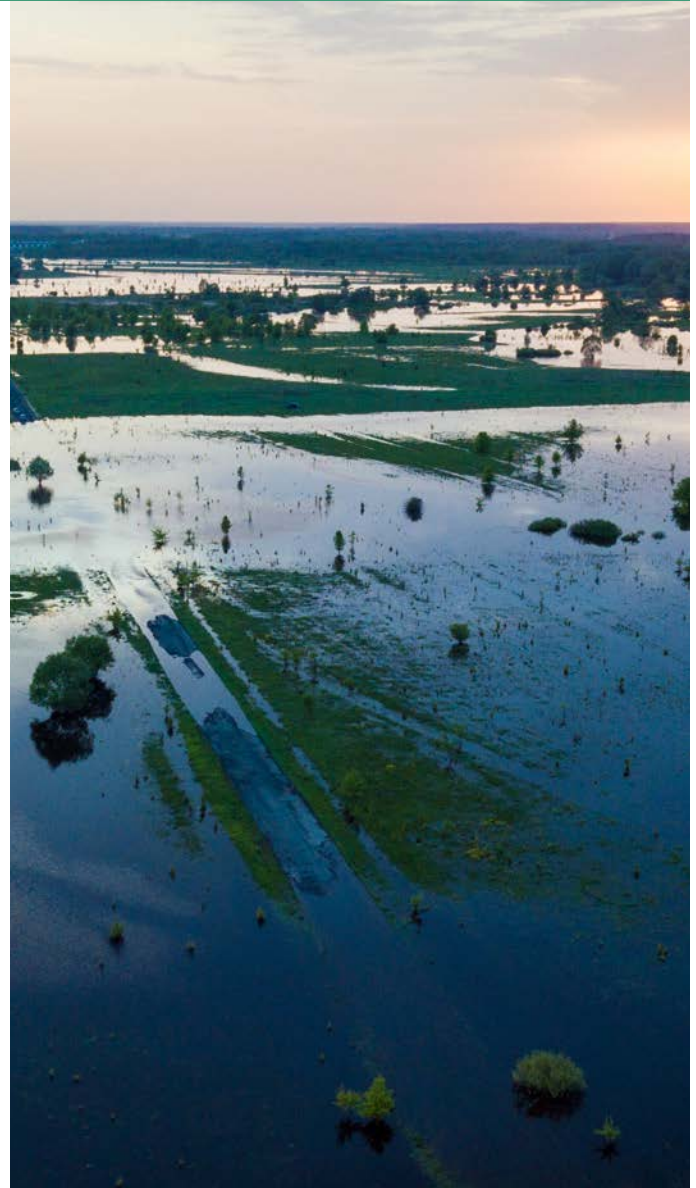
Nous nous appuyons sur les données fournies par Trucost qui analyse chaque année les entreprises selon les recommandations de la TCFD. Leur analyse comprend systématiquement une phase de dialogue avec les entreprises et les données sont mises à jour tous les trimestres.

Trucost assemble des modèles et des jeux de données permettant d'analyser la sensibilité des actifs d'une entreprise aux risques physiques liés aux changements climatiques. Ces données sont mises à disposition spécifiquement pour chaque type de risque physique et prennent en compte la localisation géographique des actifs des entreprises.

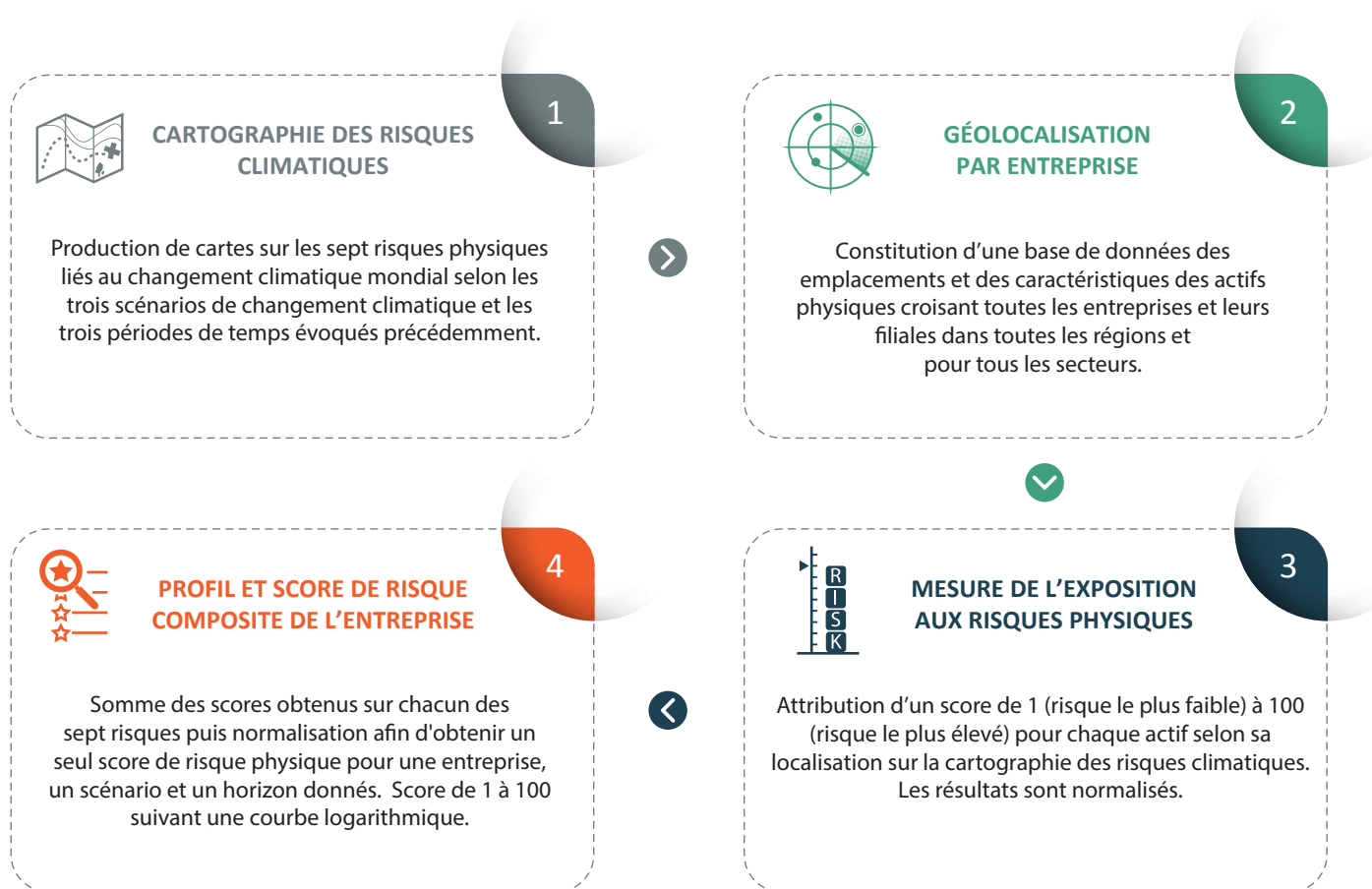
L'analyse de sensibilité au risque physique est faite sur chaque actif, pour évaluer si les activités d'une entreprise pourraient être affectées par chacun des risques physiques.

L'analyse est réalisée sur trois périodes de temps (2020, 2030 et 2050) et selon trois scénarios de changement climatique du GIEC (Representative Concentration Pathway ou RCP) :

- RCP 8.5 (probable augmentation de la température de plus de 4°C d'ici à 2100),
- RCP 4.5 (plus de 2°C d'ici à 2100) et,
- RCP 2.6 (moins de 2°C d'ici à 2100).



Comment ça marche ?



Comparaison de l'exposition aux risques physiques

Calculs réalisés selon le scénario climatique RCP 4.5 à horizon 2030

	SCORE LE PLUS ÉLEVÉ				POIDS DES SCORES > 50		
	Portefeuille	Univers	Indice		Portefeuille	Univers	Indice
Stress hydrique	64	86	100		6,6 %	6,6 %	3,4 %
Ouragan	29	98	98		0,4 %	0,0 %	1,6 %
Incendie	60	84	84		1,4 %	3,7 %	0,8 %
Canicule	17	39	45		0,0 %	0,0 %	0,0 %
Inondation	9	36	38		0,0 %	0,0 %	0,0 %
Vague de froid	19	25	23		0,0 %	0,0 %	0,0 %
Élévation du niveau des mers	2	9	10		0,0 %	0,0 %	0,0 %

NB : par exemple, l'entreprise A obtient un score de 64/100 sur l'exposition au risque de stress hydrique. Il s'agit du score le plus élevé au sein du portefeuille alors que dans l'univers et dans l'indice les scores les plus élevés sont respectivement de 86 et 100. 6,6 % des entreprises en portefeuille ainsi que dans l'univers ont un score supérieur à 50 contre 3,4 % pour l'indice.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT, VOTE ET DIALOGUE

Les équipes d'Analyse ESG et de Corporate Governance d'Amundi assurent, au nom du groupe et de ses filiales, y compris CPR AM, la politique d'engagement et de dialogue avec les émetteurs.

Les enjeux climatiques sont l'un des axes prioritaires de la politique d'engagement du Groupe depuis sa création. En 2020 et pour 2021, deux thèmes environnementaux ont été définis : la transition vers une économie bas carbone et la préservation du capital naturel (protection de l'écosystème et lutte contre l'amenuisement de la biodiversité).

Parmi les faits notables de l'année 2020, retenons qu'Amundi :

- A voté en faveur de 86 % des résolutions présentées en lien avec le climat ;
- A initié un engagement avec 253 entreprises sur les objectifs SBTi ;
- S'est engagé avec 472 entreprises sur la transition vers une économie bas carbone.

En 2020, Amundi a également renforcé sa politique d'exclusion du charbon thermique en l'étendant aux entreprises qui développent ou prévoient de développer de nouvelles capacités de charbon thermique tout au long de la chaîne de valeur.



LE LEADERSHIP D'AMUNDI

a été reconnu dans le rapport « Voting Matters 2020 » qui le classe parmi les gestionnaires d'actifs les plus performants notamment en termes de vote sur le changement climatique et les lobbies liés au climat.



96 %

de participation aux
Assemblées Générales pour le
portefeuille Climate Action



1 237

résolutions votées
dans le cadre du climat

L'ENGAGEMENT CONTINU

L'engagement continu a une double vocation : améliorer notre analyse sur les risques et opportunités auxquels les entreprises font face et accompagner les entreprises dans l'amélioration continue de leur politique de développement durable à travers des entretiens avec les équipes dirigeantes.

EXEMPLE D'UN OPERATEUR TELECOM

En matière d'environnement, un opérateur télécom européen avec qui nous échangeons depuis de nombreuses années affiche une bonne performance globale. Il a annoncé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui ont été certifiés par le SBT en 2019, ce qui constitue un résultat solide compte tenu de l'ampleur de son activité.

Cet opérateur prévoit que 100 % de son approvisionnement en électricité (scopes 1 et 2) proviennent d'énergies renouvelables dans les années à venir, ce qui constitue une étape importante vers la neutralité carbone d'ici 2050.

Pour atteindre cet objectif, l'entreprise prévoit d'utiliser dans une certaine mesure des certificats de garantie d'origine.

Nous avons ainsi demandé à l'entreprise de fournir un haut niveau de transparence sur son utilisation des certificats.

Sa chaîne d'approvisionnement est un aspect clé qui peut également faire la différence. **Nous encourageons donc l'entreprise à poursuivre activement des initiatives avec ses fournisseurs**, non seulement pour réduire l'empreinte carbone dans son ensemble mais dans un objectif plus large et social : faire en sorte que la transition vers une économie à faible émission de carbone puisse être socialement acceptable en garantissant des normes de travail décentes tout au long de la chaîne de valeur.

L'ENGAGEMENT THÉMATIQUE

L'engagement thématique est le terme utilisé pour décrire l'engagement mené sur des enjeux spécifiques, non traités suffisamment par les entreprises concernées. Il permet de contribuer à l'identification des meilleures pratiques et d'encourager des changements positifs progressifs sur quelques années. En 2020, c'est le thème de l'économie circulaire qui a été initié.

L'économie circulaire : passer de la théorie à la réalité quotidienne

L'économie circulaire forme une boucle : elle favorise la réutilisation et le recyclage afin d'éviter les déchets et de lutter contre l'épuisement de nos ressources naturelles. Elle est donc un maillon essentiel de la lutte climatique.

Sur cette thématique, Amundi a décidé de lancer un engagement de trois ans sur quatre des sept secteurs-clés identifiés par l'Union européenne : l'électronique et les TIC (technologies de l'information et communications), les batteries et véhicules, le textile, la construction et le bâtiment. Au total, 27 entreprises internationales ont accepté de répondre aux questions d'Amundi à ce sujet.

Les objectifs de cette première année d'engagement étaient de comprendre la mise en pratique de l'économie circulaire par les entreprises et les principales problématiques rencontrées, les solutions viables testées par les entreprises et les meilleures pratiques pour chaque secteur.



56 % de réduction estimée des émissions de CO₂ d'ici à 2050 grâce à l'économie circulaire

ALLER DE L'AVANT EN 2021 AVEC LES ENTREPRISES DE L'ÉLECTRONIQUE ET DES TIC.

Au cours de sa première année d'engagement, Amundi s'est concentré sur quatre domaines qui semblent essentiels à la transition vers un modèle d'entreprise circulaire :

- La conception pour la durabilité ;
- La réparabilité ;
- Un modèle d'entreprise favorable à la circularité ;
- Des partenariats et coopérations avec les fournisseurs.

Après avoir comparé les pratiques des entreprises réelles aux meilleures pratiques de ces secteurs, Amundi s'est engagé dans cette campagne avec 7 entreprises mondiales, basées aux États-Unis et en Asie, afin d'évaluer où elles en sont dans leur transition d'un modèle économique linéaire vers un modèle circulaire.

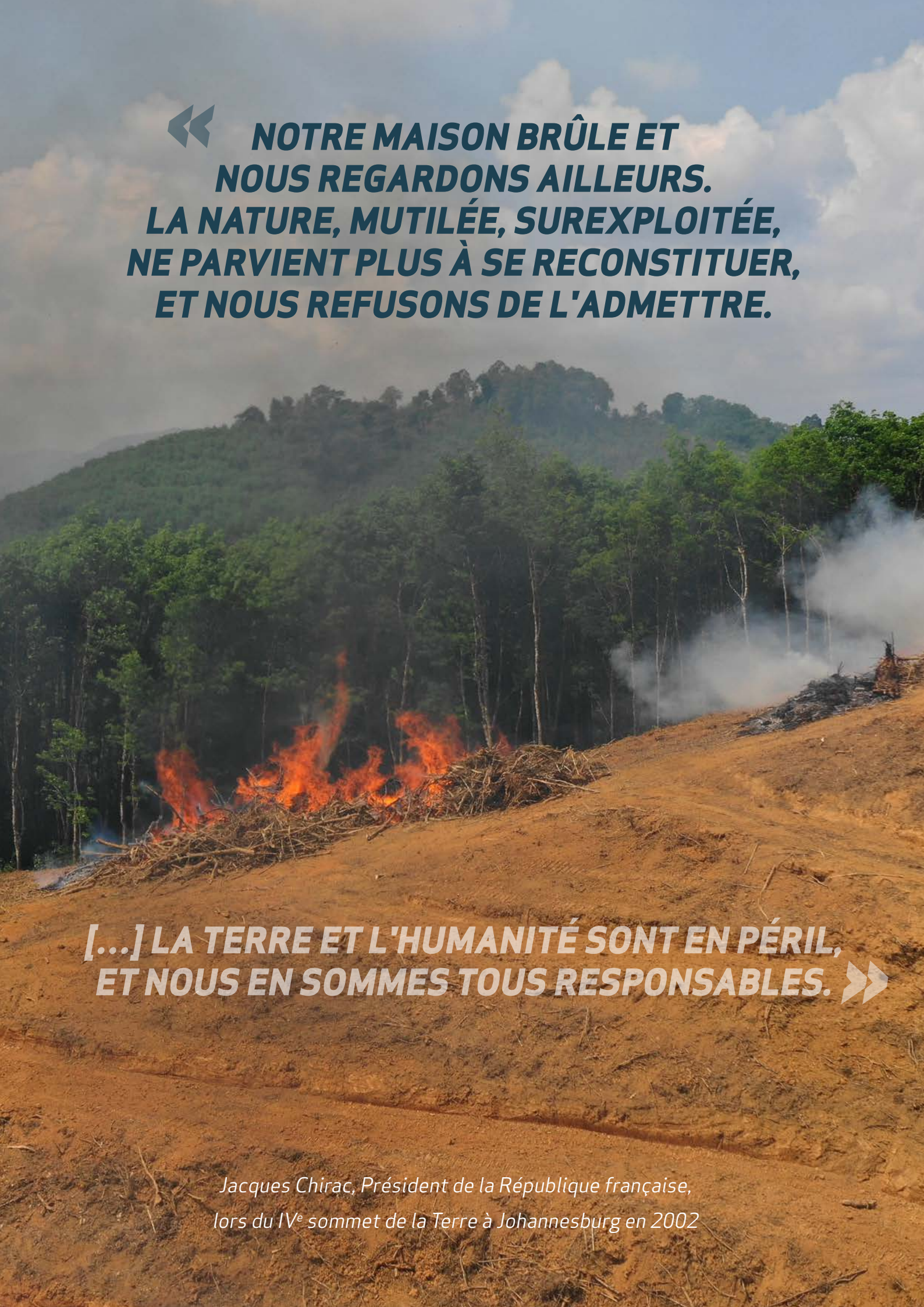
Au terme de cette première année, Amundi les incite à se concentrer sur **trois axes d'amélioration en 2021** :

Définir des objectifs quantitatifs pour suivre les améliorations :

- nombre d'appareils,
- pourcentage de revenus rattachables à l'économie circulaire (réparable / recyclable), etc. ;

Continuer de se concentrer sur les produits - dont l'impact est souvent plus élevé - plutôt que sur les emballages ;

Développer l'évaluation par des tiers - ou des labels au niveau des produits - pour aider les consommateurs à identifier les meilleures offres écologiques et à renforcer la confiance autour des appareils d'occasion.

A photograph showing a forest fire. In the foreground, there is a cleared area of reddish-brown soil. A large pile of dry sticks and branches is burning brightly with orange and yellow flames. White smoke rises from the fire, drifting towards the right. In the background, a dense forest of tall, thin trees covers a hillside under a blue sky with scattered white clouds.

« **NOTRE MAISON BRÛLE ET
NOUS REGARDONS AILLEURS.
LA NATURE, MUTILÉE, SUREXPLOITÉE,
NE PARVIENT PLUS À SE RECONSTITUER,
ET NOUS REFUSONS DE L'ADMETTRE.**

**[...] LA TERRE ET L'HUMANITÉ SONT EN PÉRIL,
ET NOUS EN SOMMES TOUS RESPONSABLES. »**

*Jacques Chirac, Président de la République française,
lors du IV^e sommet de la Terre à Johannesburg en 2002*

LE CLIMAT, DES RESSOURCES PLURIDISCIPLINAIRES MOBILISÉES

Gestion & Recherche



Alexandre Blein, SFAF
Gérant Actions Thématiques



Frédéric Samama
Chief Responsible Investment Officer



Noémie Hadjadj-Gomes
Responsable de la Recherche



Catherine Crozat, CIIA
Ingénieure Recherche, Responsable des projets ESG

Études & Stratégie



Juliette Cohen
Stratégiste Senior



Bastien Drut
Responsable Macro Stratégie Thématique



Articles de référence en 2020

- Tous « neutres carbone » en 2050 ? par Laetitia Baldeschi, Juliette Cohen et Bastien Drut , novembre 2020
- Intégrer la tragédie des horizons dans l'ORSA via des scénarios de risques climatiques, par Noémie Hadjadj-Gomes, octobre 2020
- Développement durable, des solutions climat pour accompagner la transition de tous, par Gilles Cutaya, septembre 2020
- Vers un tournant vert de la BCE ? par Juliette Cohen et Bastien Drut, septembre 2020
- Le CDP lance une nouvelle évaluation de la température des portefeuilles d'investissement, juillet 2020
- Développement durable - investissement d'impact, pour que l'avenir soit un choix et non une épreuve, par Catherine Crozat, juin 2020
- Une offre complète de solutions de gestion du risque climatique, par Noémie Hadjadj-Gomes et Alexandre Blein (Hors-série Option Finance n°1556 & Funds Magazine n°135), avril 2020
- ESG and climate: When credit becomes sustainable, par Noémie Hadjadj-Gomes (IPE), avril 2020
- Régulateurs, entreprises, investisseurs... le développement des données environnementales nécessite l'engagement de tous, par Catherine Crozat et Alexandre Blein (Option finance n°1544)
- Australie : le miracle économique rattrapé par la crise climatique, par Juliette Cohen et Bastien Drut, janvier 2020



A retrouver sur nos sites :



NOUS CONTACTER



Arnaud Faller,
Directeur Général Délégué en charge des Investissements

arnaud.faller@cpr-am.com



Emmanuelle Court,
Directeur Général Délégué en charge du Développement Commercial

emmanuelle.court@cpr-am.com



Gilles Cutaya,
Directeur Général Délégué en charge du Développement International, du Marketing et de la Communication

gilles.cutaya@cpr-am.com

GLOSSAIRE

Indicateurs carbone :

Les données d'émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : Ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Ensemble de toutes les autres émissions indirectes en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions en amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

Emissions carbone en million d'euros investis : cet indicateur permet de quantifier les émissions carbone induites par l'investissement dans le portefeuille. Il est calculé selon la formule ci-dessous :

$$\text{Émissions du portefeuille} \left(\frac{tCO_2}{M \text{ € investis}} \right) = \frac{\sum_i^n \text{Émissions de l'entreprise dans le } ptf_i (tCO_2)}{\text{Encours du portefeuille (M€)}}$$

Emissions carbone en million d'euros de chiffre d'affaires : cet indicateur permet de quantifier l'intensité carbone de la chaîne de valeur des émetteurs en portefeuille. Il est égal à la somme pondérée des empreintes carbone des titres le composant, soit :

$$\text{Émissions du portefeuille (M € de CA)} = \sum_i^n \text{Poids de l'entreprise dans le } ptf_i (\%) \times \frac{\text{Émissions de l'entreprise}_i (tCO_2)}{\text{Chiffre d'affaires}_i (M€)}$$

Réserves carbone : les émissions potentielles liées aux réserves fossiles d'une entreprise correspondent à la somme des émissions de gaz à effet de serre (principalement CO₂) qui seraient induites si les réserves prouvées et probables d'énergie fossile (charbon, pétrole, gaz naturel) de la société venaient à être brûlées. Ce calcul repose donc sur l'estimation des réserves d'énergie fossile des sociétés de l'univers d'investissement ainsi que sur une formule de « conversion » de l'énergie fossile en émissions de CO₂ (formule développée par l'Institute Potsdam). Le calcul des réserves carbonées d'un portefeuille est exprimé en million d'euros.

Part verte : pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises lié à des activités telles que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, etc. Trucost a utilisé la segmentation basée sur la taxonomie CBI (et la taxonomie du label français TEEC) pour identifier les secteurs qui peuvent être considérés comme des secteurs verts. En utilisant les données de ventilation par secteur de Trucost (environ 500 secteurs), Trucost peut calculer la part d'un segment spécifique (par exemple, la production d'énergie éolienne) pour toutes les entreprises de sa base.

SOURCES

Page 2 :

- Données au 31 décembre 2020, Recherche CPR AM, Amundi
- 1. CDP, échelle de A à D ; 2. SBT ; 3. CPR AM ; 4. Amundi

Page 4 :

- Climate Action Tracker Database, Global emissions time series, mis à jour en novembre 2017. Les données de séries chronologiques pour les CDN, en ligne avec les objectifs de 2°C et de 1,5°C sont calculées comme médianes des résultats les plus élevés et les plus faibles des niveaux d'émission mondiaux potentiels.

Page 5 :

- Union Européenne

Page 8 :

- CDP, 31 décembre 2020

Page 9 :

- SBTi, 31 décembre 2020

Pages 10-11 :

- Recherche CPR AM, 31 décembre 2020
- CDP, 31 décembre 2020

Page 12-13 :

- sites internet et rapports annuels 2020 des entreprises
- CDP et SBT, 31 décembre 2020

Pages 14-15 :

- Recherche ESG CPR AM et Amundi
- CDP, 31 décembre 2020 (sauf si on met une source CPR pour la répartition par température)

Pages 16-17 :

- Trucost

page 18-19 :

- Amundi

Les logos ou marques des sociétés citées sont utilisés à des fins d'illustration et demeurent la propriété exclusive de chaque titulaire. Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat.

Cette brochure n'est pas à l'usage des résidents des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la «Regulation S» de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933.

Investir implique un risque de perte en capital. Pour plus d'informations consulter le site de CPR AM, www.cpr-am.com.

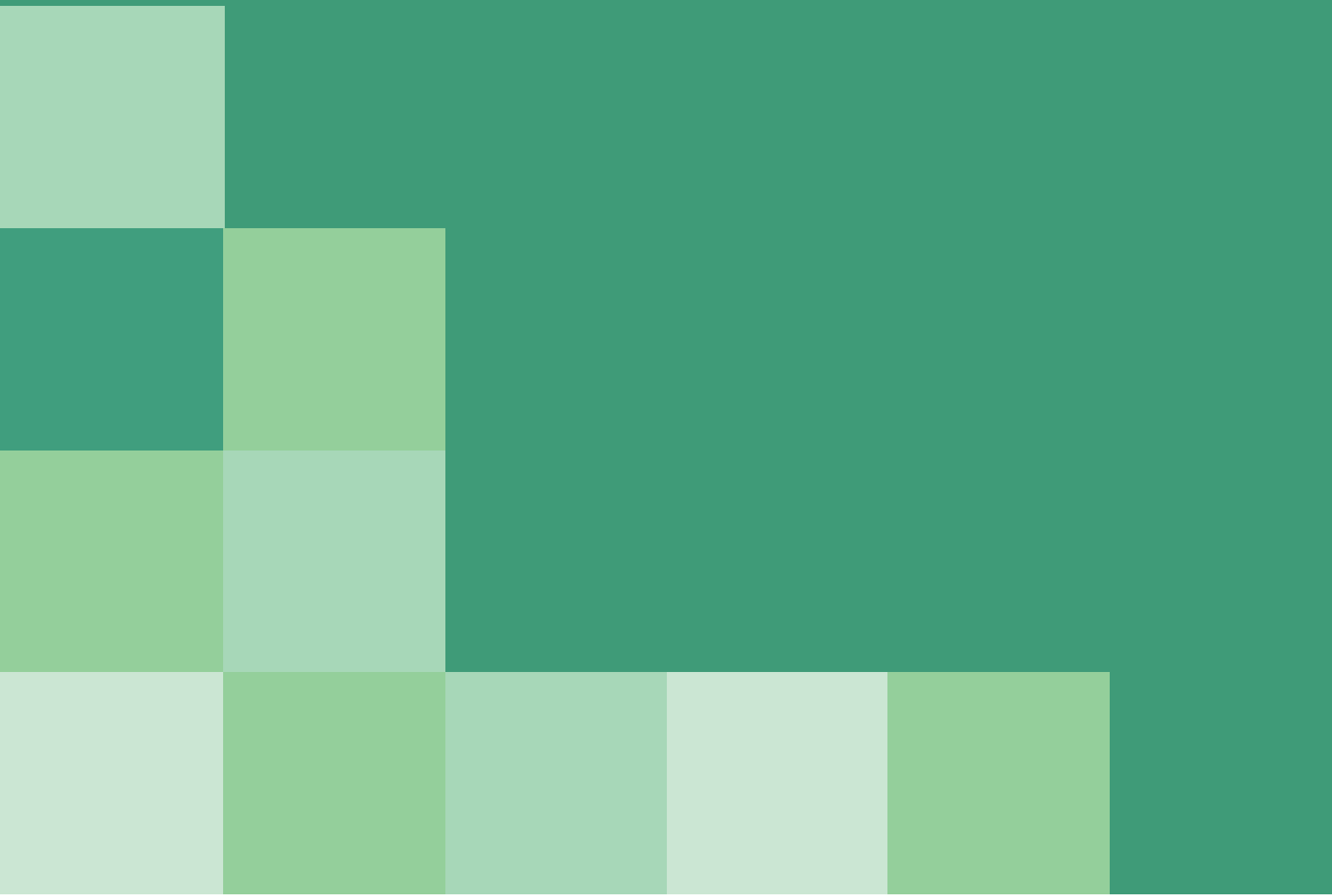
Toutes les informations présentées sont réputées exactes au 31 décembre 2020. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR Asset Management.

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 - 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 399 392 141 RCS Paris.

Achévé de rédiger en juin 2021

Design & conception : Karine Matteotti - Marketing CPR AM

Crédits Photos : Shutterstock®



cpr-am.com | [@CPR_AM](https://twitter.com/CPR_AM) | [in cpr-asset-management](https://www.linkedin.com/company/cpr-asset-management)



asset
management

**INVESTIR,
C'EST AUSSI AGIR**

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuilles, SA au capital de 53 445 705 euros - 399 392 141 RCS,
90, boulevard Pasteur - 75015 Paris. Tel : 01 53 15 70 00 / Fax : 01 53 15 70 70

